

COMMENT VERSER LA TAXE

Pour la Taxe d'Apprentissage 2022 une répartition et une destination identique à 2021

La loi du 5 septembre 2018 distingue deux fractions au sein de la taxe d'apprentissage :

- une part égale à 87% du produit de cette taxe « est destinée au financement de l'apprentissage » et sera reversée à France compétences, via le recouvrement prévu par les URSSAF ;
- le solde de 13% de la taxe due est destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, afin notamment de favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles.

Cette part peut être **versée directement au lycée** pour la dernière année.
Un reçu vous sera délivré.

Lycée Gustave Eiffel
RNE/UAI 0211033j
SIRET : 192 11 03 36 00 018
15, avenue Champollion
21000 DIJON

Le lycée s'engage pour l'apprentissage.

**Vous avez un projet de formation ?
Contactez-nous, nous vous aiderons à le finaliser.**

Contacts :

Proviseure : Madame Gaittet Agnès

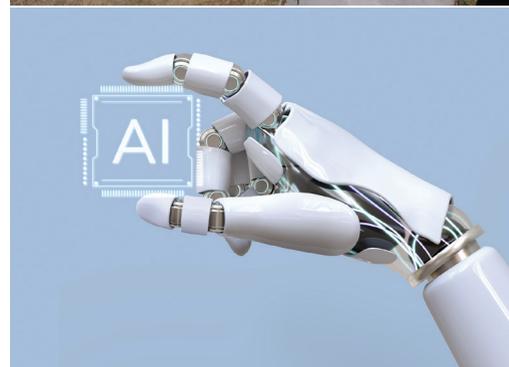
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques :

Monsieur Beaufiles Gilles, gilles.beaufils@ac-dijon.fr

Tél. : 03 80 60 42 12 – <http://lyc21-eiffel.ac-dijon.fr/>



Collecte Taxe d'apprentissage 2022



CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE NOS JEUNES

1 500 élèves

dont 180 étudiants en BTS - 350 étudiants en CPGE

Votre soutien nous aidera à :

- **Investir** dans de nouveaux équipements pédagogiques :
 - Vélo hydrogène PRAGMA (filière SI-STI2D)
 - Borne rechargeable pour voiture Citroën AMI (filière STI2D)
 - Groupe électrogène à l'hydrogène (Filière STS Electrotechnique)
- **Favoriser** les rencontres entre les étudiants et les professionnels.
- **Investir** dans l'innovation pédagogique.
- **Accueillir** 1500 élèves - étudiants avec des équipements modernes.
- **Développer** l'ouverture internationale des étudiants.
- **Développer** l'apprentissage et les contrats pro de nos sections de BTS.

- Stages en Europe (Erasmus) pour les étudiants de STS
- Formation autour de l'hydrogène en lien avec Dijon Métropole
- Formation titre pro sur l'intelligence artificielle avec le GRETA21

Vélo ANGELL - filière SI



Formations BTS proposées au lycée Gustave Eiffel :

BTS MS option A : Maintenance des Systèmes de Production

BTS MS option C : Maintenance des Systèmes éoliens

Le lycée dispose d'une **NACELLE D'ÉOLIENNE V66** pour la formation en situation réelle. Nous sommes le seul lycée sur le quart NORD EST à dispenser cette formation (*moins de 10 établissements en France proposent ce BTS*).

BTS SN option A :

Systèmes Numériques Informatique et Réseaux (BTS SN.IR)

BTS SN option B :

Systèmes Numériques Électronique et Communication (BTS SN.EC)

BTS E : Électrotechnique

Les investissements des ateliers ont été réalisés à 58% auprès de fournisseurs régionaux.

Robot FANUC
filière STS Maintenance

